

Sommaire

FORMATIONS & DIPLOMES

Liste des lycées des métiers

Créations de BTS pour la rentrée 2009

DU «Gardien de refuge»

Etudes de kiné en Suisse et Belgique

Etre infirmier et devenir kiné

EDUCATION & ORIENTATION

Ecole pour tous

Nouveau portail web étudiant

Favoriser la mobilité des apprentis européens

EMPLOI & ECONOMIE

Les métiers de la communication

La géomatique

ONISEP INFOS

Actualités sur :
www.onisep.fr/equipeseducatives/grenoble

Nouvelles publications



Formations & diplômes

LES «LYCEES DES METIERS» dans l'académie de Grenoble

Le label « lycée des métiers » témoigne d'une démarche qualité. Les lycées professionnels ou polyvalents publics ou privés sous contrat qui associent les voies professionnelles ou technologiques peuvent bénéficier de ce label en faisant une demande auprès du recteur après avis de l'équipe éducative et les représentants des milieux professionnels concernés par les filières de formation proposées par l'établissement.

Parmi les critères de labellisation :

- une offre de formations technologiques et professionnelles construite autour d'un ensemble cohérent de métiers
- la préparation d'une gamme de formation et titres nationaux allant du CAP aux diplômes de l'enseignement supérieur
- des enseignements dispensés en formation initiale sous statut scolaire, en apprentissage et formation continue
- une offre de services de validation des acquis de l'expérience
- une ouverture européenne

La durée de validité du label est fixée à 5 ans.

Liste des établissements de l'académie

Lycée des métiers des carrières sanitaires et sociales : lycée professionnel privé Notre Dame 07000 Privas

Lycée des métiers des technologies médico-sociales, de l'administration et de la gestion de l'entreprise : lycée technologique privé Montplaisir 26000 Valence

Lycée des métiers du cuir : lycée polyvalent du Dauphiné 26100 Romans sur Isère

Lycée des métiers du transport et de la logistique : lycée d'enseignement général et technologique les Catalins 26200 Montélimar

Lycée des métiers de la restauration et du vin : lycée professionnel hôtelier de l'Hermitage 26600 Tain l'Hermitage

Lycée des métiers de l'hôtellerie-restauration : lycée polyvalent hôtelier Lesdiguières 38000 Grenoble

Lycée des métiers de l'automobile et de la maintenance des engins de travaux publics : lycée professionnel Guynemer 38000 Grenoble

Lycée des métiers de l'audiovisuel et du design : lycée polyvalent Léonard de Vinci 38091 Villefontaine

Lycée des métiers des arts et techniques de l'industrie : lycée professionnel Jean-Claude Aubry 38303 Bourgoin Jallieu

Lycée des métiers du bâtiment-travaux publics et de l'énergétique : lycée polyvalent Roger Deschaux 38360 Sassenage

Lycée des métiers de l'électricité : lycée polyvalent Pablo Neruda 38400 Saint Martin d'Hères

Lycée des métiers de la création industrielle : lycée d'enseignement général et technologique Monge 73000 Chambéry

Lycée des métiers des services de la montagne : lycée d'enseignement général et technologique Ambroise Croizat 73600 Moutiers

Lycée des métiers de l'agriculture et de l'environnement en montagne : lycée agricole de Savoie 73290 La Motte Servolex

Lycée des métiers de la montagne : lycée professionnel Général Ferrié 73000 Saint Michel de Maurienne

à consulter : BO n° 45 du 8 décembre 2005)





CRÉATIONS DE BTS POUR LA RENTRÉE 2009

Sont créés pour la rentrée 2009 trois nouveaux BTS en lycées publics

- Le BTS Management des unités commerciales (MUC) au lycée Aristide Bergès de Seyssinet (LV anglais)
- Le BTS SP3S (Services et prestations des secteurs sanitaire et social) au lycée Gabriel Fauré d'Annecy (LV1 anglais, LV2 espagnol, italien, sous réserve de candidatures suffisantes).
- Le BTS opticien lunetier au lycée Argouges de Grenoble.

Source :

Décision rectoriale PRDF
structure 2009 du
12 décembre 2008

UN DIPLOME D'UNIVERSITE POUR ETRE GARDIEN DE REFUGE DE MONTAGNE

La montagne attire de plus en plus de monde. Cette affluence engendre le développement de structures d'accueil pour les randonneurs et les alpinistes. Afin de mieux encadrer ces pratiques, le syndicat national des gardiens de refuge et de gîtes d'étape* s'est impliqué depuis plusieurs années dans la reconnaissance du métier de gardien de refuge. Cette démarche a abouti à l'automne 2004 à la création du diplôme universitaire de gardien de refuge, qui va de plus en plus constituer une référence pour le recrutement. Ainsi la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne (FFCAM) a inscrit dans ses pré-requis à la sélection d'un futur gardien de refuge l'obtention de ce diplôme. La première année d'activité est considérée comme une période d'essai.

Accès à la formation :

Que le refuge soit privé ou qu'il relève de la FFCAM, d'un parc naturel, d'une association ou d'une commune, le recrutement passe d'abord par la connaissance de la montagne et du métier. Une expérience d'aide-gardien pendant quelques saisons est indispensable.

Peuvent postuler à la formation :

- Les personnes titulaires d'un Bac ou ayant exercé une activité professionnelle (3 saisons minimum) liée aux activités de la montagne ou du tourisme, en recherche d'emploi, possédant une certaine expérience de la montagne.
- Les gardiens de refuge déjà en fonction, pour leur apporter une meilleure professionnalisation
- les professionnels de la montagne (accompagnateurs en montagne et guides notamment).

Procédures d'admission : Les candidats (qui doivent posséder un brevet de secourisme) doivent constituer un dossier de candidature (CV, expériences, objectifs), puis passer un entretien face à un jury de professionnels du secteur, avec examen de leurs motivations, compétences et projet professionnel.

Formation :

La formation dure 550 heures, dont 340 h de cours théorique, en avril, mai et juin et 210 h de stage pratique (6 semaines) dans un refuge en juillet et août. L'accent est mis sur les techniques d'accueil et de restauration, les outils de gestion et d'exploitation d'un refuge (comptabilité, droit) et la communication (marketing, informatique, anglais) ainsi que la connaissance du milieu montagnard.

La formation se déroule alternativement dans les Alpes et dans les Pyrénées :

- en 2008 à l'**AFRAT d'Autrans (38)**, dans le Vercors, tel 04 76 95 35 08, site www.afrat.com
- en 2009 au **CETIA de Foix** (Centre d'Etude du Tourisme et des Industries de l'Accueil, Université de Toulouse-Le Mirail), Centre Universitaire de l'Ariège, CETIA Formation continue 4 rue Raoul Lafagette, 09000 FOIX. Tél. 05 61 02 19 74 ou 05 61, site www.univ-tise2.fr/cetia

* Syndicat National des Gardiens de Refuges et Gîtes d'Etape, Refuge CAF de Maljasset, 04530 Saint-Paul-sur-Ubaye, Tél. 04 92 84 34 04

ETUDES DE KINE EN SUISSE ET EN BELGIQUE

De nombreux étudiants français souhaitent suivre une formation de kinésithérapie en Belgique ou en Suisse. L'objectif après l'obtention du diplôme, est de revenir s'installer en France pour exercer.

En Suisse :

La kinésithérapie s'appelle physiothérapie et la formation se déroule dans les Hautes Ecoles Spécialisées (HES) du domaine Santé/Social. En Suisse occidentale, **3 HES** proposent cette formation. Le cursus se déroule sur 4 ans (1 année préparatoire plus 3 ans d'études). pour les titulaires d'un baccalauréat général français (Maturité gymnasiale suisse).

La procédure d'inscription est commune et le candidat ne peut déposer un dossier que dans une seule de ces 3 écoles, avant le 7 février. Toutes les HES ont un nombre de places limité et comptent 88 places au total. Elles reçoivent plus du double de candidatures. Pour être admis, le candidat français doit être titulaire d'un baccalauréat d'enseignement général, avoir une expérience dans le domaine de l'aide aux personnes ou des soins (jobs, bénévolat...), présenter un dossier autobiographique de 7 à 8 pages. Il doit réussir les tests psychotechniques et se soumettre à un entretien de motivation. Il est possible de se présenter 3 années de suite. En cas de réussite, le candidat doit prouver qu'il a les ressources nécessaires pour vivre en Suisse afin d'obtenir une autorisation d'études. Les frais d'inscription et de photocopies s'élèvent à environ à 1150 francs suisse (soit 750 €).

Source :

fiche métier « Gardien de refuge »
sur le site www.onisep.fr/grenoble,
en complément d'un clip vidéo
consacré à ce métier





Dès la première année, la formation est pratique. Elle est axée sur le développement personnel, sur la perception du corps, sur l'importance et le rôle du toucher dans cette profession. Différents intervenants apportent leur témoignage pour mieux cibler ce métier, sa diversité et ses spécificités. La théorie est condensée et intense et demande beaucoup de travail personnel.

A la fin des études, les 3 HES proposent un diplôme de Bachelor, équivalent de nos licences dans le schéma européen d'enseignement supérieur (soit 180 crédits ECTS). Il est possible d'exercer en France avec un diplôme suisse, à la condition d'en demander l'autorisation au Ministère de la Santé. L'autorisation peut être soumise, après étude du dossier, à des conditions de formations complémentaires (stages par exemple).

Etablissements de formation de physiothérapie (HES) en Suisse

HES de Genève www.heds-ge.ch, 24 places en 2007/2008

HES du canton de Vaud : www.hecvssante.ch, 34 places

HES du Valais : www.hevs.ch 30 places (enseignement en Français et Allemand).

En Belgique :

8 Hautes Ecoles et 3 universités proposent la formation de masseur kinésithérapeute. La formation se déroule sur deux cycles (trois ans plus un an).

Le décret du 16 juin 2006 régule le nombre d'étudiants «non-résidents» en Belgique qui s'inscrivent pour la première fois au premier cycle des études en kinésithérapie (ainsi qu'en médecine vétérinaire, en réadaptation et en logopédie). Ce nombre est limité à 30% du nombre total d'étudiants inscrits l'année précédente.

La procédure d'inscription : A ce jour, le baccalauréat français n'est pas automatiquement équivalent au diplôme de l'enseignement secondaire belge. Il faut préalablement à l'inscription et le plus tôt possible (avant le 15 juillet) établir un dossier de demande d'équivalence. Le candidat ne peut se présenter qu'après d'une seule institution et pour une seule formation visée par ce décret. Une lettre de motivation, doit être rédigée par le candidat lui-même. Pendant les trois jours ouvrables qui précèdent le 2 septembre, il est demandé à l'étudiant de se présenter personnellement pour déposer sa demande d'inscription dans l'établissement choisi pour la formation choisie.

Dans les premiers jours de septembre un tirage au sort déterminera les étudiants non-résidents admis.

En 2008-2009, pour la Haute école provinciale de Hainaut Occidental, (HEPHO) le nombre de dossiers déposés pour les inscriptions des non-résidents est de 345 en kinésithérapie pour 31 places.

Le gouvernement fédéral belge a promulgué une loi limitant à 180 le nombre de francophones ayant accès à la profession de kinésithérapeute chaque année. Les ressortissants européens souhaitant faire usage de leur diplôme en dehors de la Belgique ne sont pas concernés par ce numerus clausus.

Pour l'exercice de la profession en France, il faut s'adresser au centre français d'informations sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômes (ENIC-NARIC France).

European Network of Information Centres : ENIC

National Academic Recognition Information Centres NARIC

Il informe sur les procédures à suivre pour exercer une profession réglementée.

Site : <http://www.ciep.fr/enic-naricfr/>

Etablissements de formation de masseur kinésithérapeute en Belgique

Haute école Léonard de Vinci <http://www.vinci.be>

Haute école libre de Bruxelles Ilya Prigogine H.E.L.B.-IP <http://www.helb-prigogine.be>

Haute école de la communauté française Paul-Henri Spaak <http://www.he-spaak.be>

Haute école catholique Charleroi – Europe <http://www.hece.eu/>

Haute école provinciale de Charleroi – Université du travail <http://www.hepcut.be>

Haute école provinciale du Hainaut occidental <http://www.hepho.be>

Haute école de la province de Liège André Vesale <http://www.prov-liege.be/epl/sup/av>

Haute école de la communauté française du Luxembourg Schuman <http://www.hers.be>

Université libre de Bruxelles <http://www.ulb.ac.be>

Université catholique de Louvain <http://www.ucl.ac.be>

Université de Liège <http://www.ulg.ac.be>

ETRE INFIRMIER ET DEVENIR KINE

Les infirmiers peuvent passer un examen pour entrer directement en deuxième année de formation dans un institut de formation en masso-kinésithérapie.

Pour aller plus loin : www.ifpek.org

Kinésithérapie > admissions autres> admissions des dispenses de droit

Source : La lettre d'information Onisep Picardie, Octobre 2008

Source : www.euroguidance-france.org





ECOLE POUR TOUS

www.lecolepourtous.education.fr : Un site web pour réussir l'accompagnement de tous les élèves

Parce que l'intégration d'un enfant handicapé commence par son intégration dans le milieu scolaire, le Ministère de l'Éducation Nationale enrichit son panel de sites internet par le site L'école pour tous, à destination des parents, des enseignants et autres membres d'équipes pédagogiques.

Plusieurs rubriques sont disponibles :

une rubrique « questions-réponses » pour répondre aux questions sur le rôle des Auxiliaires de vie scolaire (AVS), sur l'orientation des enfants en situation de handicap, sur les aides techniques, les financements et les aménagements des examens.

Une rubrique « pour enseigner », à destination des équipes éducatives, propose des ressources numériques adaptées aux différentes formes de handicap et aux différents types d'activités scolaires (lire, compter, mesurer, piloter un ordinateur...)

Des rubriques « A consulter » et « Textes officiels » qui permettent de trouver des guides, rapports, références bibliographiques, sites internet pour approfondir ses connaissances sur la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ».

Enfin, chacun peut poser une question, proposer une ressource ou un outil, et également apporter un témoignage par le biais de la rubrique « Vos réactions ».

NOUVEAU PORTAIL WEB ETUDIANT ET PORTAIL WEB POUR LES JEUNES

Proposé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, un portail destiné aux étudiants est en ligne www.etudiant.gouv.fr

Ce portail dispose de 6 grandes entrées concernant :

- la vie étudiante (logement, santé, restauration, bibliothèque universitaire..)
- les aides financières (bourses, aides au logement, prêts étudiants, allocation de recherche..)
- l'accompagnement des étudiants (étudiants handicapés, orientation active)
- l'insertion professionnelle (stages, jobs d'été...)
- la formation
- la mobilité

Un moteur de recherche par secteur disciplinaire et/ou par cursus permet d'accéder aux formations supérieures. Pour en savoir plus, le portail présente aussi une foire aux questions.

Enfin, il donne accès direct aux sites partenaires tels que ceux de l'Onisep et du CNOUS.

UN PORTAIL WEB POUR LES JEUNES

Ce portail « jeunes votre espace d'information » dirige l'internaute vers différents sites ressources concernant :

- les études et formation
- le projet professionnel
- le logement
- l'engagement
- la santé
- les loisirs
- les droits et devoirs

L'objectif est de regrouper sous une même adresse tous les dispositifs dont les jeunes peuvent bénéficier, tant en France qu'en Europe.

FAVORISER LA MOBILITÉ DES APPRENTIS EUROPÉENS

Le 3 octobre le site www.10000apprentis.eu a été inauguré dans le cadre des journées « L'apprentissage pour l'Europe », la 1^{ère} rencontre européenne des jeunes apprentis. Cette plate-forme de communication rendra possible un dialogue entre les apprentis européens, en leur permettant d'échanger sur leurs expériences, de mutualiser leurs compétences. Il préfigure la mise en réseaux des centres de formation européens.

La Commission européenne a clairement affiché le 25 juin dernier sa volonté de développer la mobilité des apprentis d'ici 2010.

Selon Christine Lagarde, « Echanger les bonnes pratiques, initier des partenariats, comparer les enseignements, c'est cela qu'il nous appartient de réaliser, au service de l'économie européenne, de ses entreprises et de l'emploi, d'aujourd'hui et de demain ».

Pour Hervé Novelli (2) « La formation en alternance apparaît comme un outil précieux au service de la compétitivité des entreprises et, plus particulièrement, des PME. Celles-ci constituent le pilier de l'économie européenne. Elles représentaient, en 2003, 99,8 % des entreprises de l'UE, les deux-tiers de la main d'œuvre et généraient 57 % de la valeur ajoutée. Plus de la moitié des 105 millions d'emplois qui vont être créés d'ici 2020 exigeront des qualifications professionnelles de niveau intermédiaire, qui traditionnellement s'obtiennent par la voie de la formation professionnelle.

La valorisation de la formation en alternance constitue, dès lors, une priorité européenne. Généraliser la mobilité européenne dans les parcours de formation participe de cette valorisation : elle améliore la qualification des jeunes, renforce la compétitivité des entreprises et développe la citoyenneté européenne des participants ».

On trouvera sur le site « 10000apprentis.eu » des interventions faisant état des **bonnes pratiques en faveur de la mobilité des apprentis**, en Allemagne, en région Ile de France, avec l'expérimentation d'un « Erasmus de l'apprentissage », proposant des séjours individuels ou collectifs d'une année scolaire aux apprentis, de la part de l'Association Ouvrière des Compagnons du devoir ou de branches professionnelles (automobile, BTP).

Sur le site sont également décrits **les programmes européens concernant la formation professionnelle initiale en alternance**, essentiellement « Leonardo Da Vinci », qui concerne les jeunes de l'enseignement et de la formation professionnels jusqu'au bac, et « Erasmus », qui s'adresse à l'enseignement supérieur et depuis 2007 aux apprentis du niveau supérieur.

(1) Ministre de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi
(2) Secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services.

Source :

site web www.lecolepourtous.education.fr

Décembre 2008

Source :

La lettre d'informations Onisep Bourgogne Octobre 2008
www.etudiant.gouv.fr



MÉTIERS DE LA COMMUNICATION : DES PERSPECTIVES DE RÉMUNÉRATIONS ET D'EMPLOI ENCORE SATISFAISANTES

« Le secteur de la communication n'est pas menacé en France » malgré la crise, selon le constat d'Eric Gandibleu, directeur régional de l'agence Aquent, qui a rendu public, le 22 octobre 2008, la troisième édition d'une étude consacrée à ce secteur. Cette étude d'un spécialiste du recrutement dans la communication, le marketing et les métiers de la création multimédia, détaille les éléments de la rémunération et les tendances sur le marché de l'emploi de la communication.

Selon l'enquête menée entre janvier et mars 2008 auprès de 1400 clients d'Aquent, le secteur de la communication « connaît enfin l'embellie tant espérée depuis les années 1990 ». **Le marché du recrutement en contrat à durée indéterminée suit la pente ascendante de 2007.** Plus de 80% des agences numériques prévoient de recruter des profils expérimentés pour leurs services commerciaux et leurs départements création, production et numérique. Les départements création et production et les services commerciaux des agences de publicité sont aussi confiants sur leur développement, plus de 60% des entreprises prévoyant de recruter des CDI dans les 12 prochains mois. Les départements relations publiques et communication sont plus réservés. Seules 17% des entreprises envisagent une hausse des effectifs dans ce secteur en 2009.

Des augmentations de salaires devraient être accordées en 2009 par la majorité des entreprises françaises interrogées, avec des hausses moyennes comprises entre 3% et 15%. Les intentions diffèrent cependant selon les secteurs. Les agences numériques (100%) et les départements marketing (97%) sont les plus confiants concernant les hausses de salaires, suivis par les départements relations publiques et communication (88%). Les studios de création sont moins optimistes, seuls 43% d'entre eux envisagent des hausses de salaire, même si celles-ci devraient être les plus élevées (15%).

Un turn over important

« Les entreprises vont devoir faire face à un secteur concurrentiel qui s'arrache les profils talentueux et à un turnover encore important », notent les auteurs de l'étude. En 2008, le taux de rotation (turn over) dans la communication est de 13%, soit légèrement inférieur à celui de 2007. Plus de 30% des entreprises du secteur annoncent un renouvellement de leurs effectifs en dessous des 5%. Les taux les plus élevés (autour de 20%) se trouvent dans les services commerciaux et de création des agences numériques, et les départements marketing, ce qui reflète le manque de spécialistes du numérique sur le marché. Enfin, plus de 20% des entreprises (contre 47% en 2007) envisagent de faire appel à des contrats d'intérimaires, de freelance ou à des CDD.

LA GEOMATIQUE

La géomatique, mot formé à partir du préfixe «géo» et du mot «informatique», rassemble l'ensemble des outils et méthodes permettant de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques.

La géomatique recouvre notamment trois types d'activité : la collecte, les traitements et la diffusion des données.

Les informations collectées sont principalement des photographies aériennes, des images satellitaires, des documents papiers numérisés comme le cadastre ou des relevés directs sur le terrain grâce à des terminaux équipés de GPS (Global Positioning System).

La géomatique consiste à exploiter un Système d'Information Géographique (SIG) pour réaliser des cartes, des analyses, ou pour mettre des données géographiques à disposition d'utilisateurs.

Les domaines d'applications concernent, par exemple, la gestion des sols, la gestion de réseaux, l'environnement, la météo, la géologie, la recherche et exploitation de gaz ou de pétrole, le géomarketing, la criminologie, les transports, la communication, ou même la définition de zones électorales...

A la croisée de la géographie et de l'informatique, les compétences portent sur la cartographie; l'acquisition et l'intégration de données non topographiques ; le développement; la mise en place et l'administration d'un Système d'Information Géographique (SIG) ; la gestion et l'administration de bases de données...

On observe une grande spécialisation et une haute technicité des métiers. Plus de 65 % de la population enquêtée possède un diplôme bac+5 avec une forte représentation des formations issues du domaine géographie environnement.

La géomatique représente plus une spécialisation de la géographie qu'une formation à part entière.

Pour en savoir plus :

www.geomaticien.com

www.afigeo.asso.fr

«Lettres Sciences humaines» Fiches métiers n°22, Onisep 2008.

Source : La lettre d'informations n°15 Onisep Poitou - Charentes.

Source :
Dépêche de l'AEF,
Agence d'informations spécialisées,
22 octobre 2008





ACTUALITES SUR WWW.ONISEP.FR/EQUIPESEDUCATIVES/GRENOBLE

Nouvelle Publication



Collection : Dossiers
« Ecoles de commerce »
Décembre 2008
9,00 € (hors frais de port)

Publications régionales en téléchargement

- Cap sur l'après - bac : vos inscriptions en vue de la rentrée 2009
- **Guides rentrée 2009**
après le BEP
après le bac rentrée (+ additif-rectificatif)
- Publications sur la voie professionnelle après la 3e rentrée 2009 - Académie de Grenoble*
Les bacs professionnels rentrée 2009
Rentrée 2009 : après la 3e : les parcours d'orientation des élèves dans le cadre de la rénovation de la voie professionnelle

Chronique de la Semaine

Cette semaine : Tout savoir sur le portail national «admission postbac»

Articles précédents

- Informer les saisonniers des stations de montagne
- La fonction publique territoriale, des recrutements tous azimuts
- Les services à la personne, des emplois pour une filière qui se professionnalise
- Concours de recrutement d'enseignants, ce qui va changer en 2009-2010
- Réussir sa licence en droit

Actus et dossiers

- Regard sur une formation, un métier dans l'académie de Grenoble BTS comptabilité et gestion des organisations
- Jeunes en formation initiale ou adultes, comment devenir multi-compétent pour mieux s'insérer en milieu montagnard ?

Dates d'inscription, portes ouvertes et Salons et forums

> Salons et forums

- Chats sur les métiers de la Santé et du Social sur www.mondial-metiers.com : retranscription de tous les échanges bientôt en ligne (chats s'étant déroulés tous les jours du **8 au 12 décembre 2008** sur

www.mondial-metiers.com

- Manifestations locales dernières mises à jour Haute Savoie - bassin d'Annemasse Haute Savoie - bassin de Cluses

Démarches et inscriptions (niveau bac)

> Démarches et inscriptions (niveau bac)

Formation de moniteur-éducateur : conditions d'admission et date-limite d'inscription au concours d'entrée

> Démarches et inscriptions (après le bac)

- *Préparez dès maintenant votre après-bac !*
- Bourses sur critères sociaux et logement en résidence universitaire CROUS : le Dossier Social Etudiant (DSE) 2009-2010.



toute l'info sur les métiers et les formations

ministère de l'éducation nationale | ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

La lettre d'information de l'Onisep
Directeur de la publication : Pascal Charvet

Par délégation : Noël Margerit
responsable de la publication : Jacqueline Rivier-May
Rédaction : M.P. Benedetti - Y. Jaccaz - F. Pesselon -
A. Roussel - C. Sauvage
PAO : Dominique Bon-Feite

onisep.fr